

Nos formations



Formations préparatoires et préqualifiantes

- Préparation aux concours :
Infirmier, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture
- Préqualification : Accompagnant Educatif et Social, Aide-Soignant



Formations qualifiantes

- Infirmier
- Aide-Soignant
- Auxiliaire de Puériculture
- Accompagnant Educatif et Social
- Assistant Familial
- Secrétaire Médical et Médico-Social
- + Possibilité de VAE



Formation continue

- domaine Sanitaire, Social et Médico-Social
- domaine Santé et Sécurité au Travail



Salariés et demandeurs d'emploi, faites certifier vos compétences et connaissances avec CléA (contactez nous pour plus d'information)

En savoir plus

Rendez-vous sur notre site internet > www.irfss-bfc.croix-rouge.fr

- dossiers d'inscription à télécharger en ligne ou à retirer à l'institut
- catalogue des formations disponible en ligne

Et toute notre actualité sur  www.facebook.com/irfss.bfc

Site de Vesoul

12 rue Miroudot St Ferjeux

C.S. 60273 - 70005 VESOUL CEDEX

Tél. : 03.84.75.80.44

Email : irfss.vesoul@croix-rouge.fr



Formation



PRESENTATION DE LA FORMATION

- L'Aide-Soignant(e) participe aux soins d'hygiène et de confort de la personne. Il intervient également pour observer et mesurer les paramètres vitaux : fréquence cardiaque et respiratoire. Il dispense, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier(e), les soins destinés à apporter du mieux-être à la personne aidée : donner des médicaments, accompagner ou aider les personnes dans leurs activités quotidiennes.

CONDITIONS D'ACCES ET MODALITES DE SELECTION

- **Conditions d'accès :**

- avoir 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter aux épreuves d'admission.

- **Les épreuves :**

- **épreuve écrite d'admissibilité**

- durée : 2 h 00
- une épreuve de culture générale sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social.
- une série de questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine, sur les quatre opérations numériques de base et sur des exercices mathématiques de conversion.

- **épreuve orale d'admission**

- durée : 20 minutes
- présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions
- discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'Aide-soignant(e).

- **Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :**

Les candidats titulaires d'un :

- titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV
- titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V
- titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.

DATES DE SELECTION

Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions	Epreuve d'admissibilité	Epreuve d'admission Mars et Avril 2019
3 Décembre 2018	14 Février 2019	14 Mars 2019	du 18 au 29 Mars et du 02 au 12 Avril

Frais de sélection : 100 € - Affichage des résultats le 25/04/2019 à 14h00

COUT DE LA FORMATION

- Se renseigner auprès du site
- Pour les salariés, le coût de la formation Aide-Soignant(e) peut être pris en charge par l'employeur ou l'organisme de formation auquel il cotise (OPCA : FONGECIF, UNIFORMATION, UNIFAF, ANFH...) dans le cadre d'un CIF (Congé Individuel de Formation) ou d'un contrat de professionnalisation. Renseignez-vous auprès de votre employeur.
- Pour les non-salariés (demandeurs d'emploi...) les modalités de financement par la région Bourgogne Franche-Comté ne sont pas encore définies pour l'année 2017/2018 (places limitées)
- Possibilité de financement par l'AGEFIPH pour les travailleurs handicapés

ORGANISATION DE LA FORMATION EN INSTITUT

L'enseignement est dispensé sur la base de 35 heures par semaine. La répartition de cet enseignement entre cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe et séances d'apprentissage pratiques et gestuels est déterminée par l'équipe enseignante.

Programme

- La formation s'articule autour de 8 domaines de compétences :
 - M1 : accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
 - M2 : l'état clinique d'une personne
 - M3 : les soins
 - M4 : ergonomie
 - M5 : relation - communication
 - M6 : hygiène des locaux hospitaliers
 - M7 : transmission des informations
 - M8 : organisation du travail.

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Calendrier

- 1 435 heures (35 h/semaine)
 - Théorie : 17 semaines soit 595 heures
 - Stage : 24 semaines soit 840 heures

Stages

Les stages s'effectuent en milieu hospitalier et en milieu extra-hospitalier dans des structures bénéficiant d'un encadrement adapté.

L'organisation des stages relève de la compétence des instituts de formation. Les stages sont effectués sur la base de 35 heures par semaine.

La présence aux stages est obligatoire.